



SOCIÉTÉ
DE COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
s.e.n.c.r.l.

CARREFOUR MOUSSEAU
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2026

SOMMAIRE

	Page
Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Carrefour Mousseau

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Carrefour Mousseau, qui comprennent le bilan au 31 mars 2026, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Carrefour Mousseau au 31 mars 2026, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PLN s.e.n.c.r.l.¹

Brossard, le 21 mai 2026

¹ Par Sébastien Montpas, CPA auditeur

CARREFOUR MOUSSEAU**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

(non audité)

Page 4

	2026	2025
Subventions (annexe A)	401 684 \$	403 569 \$
Autres produits (annexe B)	116 375	98 466
	518 059	502 035
Charges		
Salaires et avantages sociaux	365 302	375 459
Programme d'action communautaire pour les enfants	60 644	54 390
Je tisse des liens gagnants	31 184	28 314
Assurances	12 606	12 370
Entretien d'immeuble et du terrain	8 821	6 106
Activités éducatives	8 295	5 701
Fournitures de bureau et papeterie	8 061	4 213
Amortissement des immobilisations corporelles	6 929	7 423
Énergie	5 795	3 864
Honoraires	5 317	6 091
Télécommunications	3 592	3 386
Formation	2 305	705
Représentation et dépenses de projets	1 922	5 327
Publicité et promotion	1 133	-
Nourriture - Tous petits	1 000	422
Contractuel	920	12 749
Déplacements	740	4 912
Achats d'équipements	698	2 253
Frais bancaires	189	166
	525 453	533 851
Insuffisance des produits sur les charges	(7 394) \$	(31 816) \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARREFOUR MOUSSEAU**ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026****(non audité)****Page 5**

	Investis en immo- bilisation	Non affectés	2026 Total	2025 Total
Solde au début	149 935 \$	60 934 \$	210 869 \$	242 685 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	(7 394)	(7 394)	(31 816)
Acquisition d'immobilisations	4 131	(4 131)	-	-
Amortissement des immobilisations	(6 929)	6 929	-	-
Solde à la fin	147 137 \$	56 338 \$	203 475 \$	210 869 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARREFOUR MOUSSEAU**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

(non audité)

Page 6

	2026	2025
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(7 394) \$	(31 816) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	6 929	7 423
	(465)	(24 393)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 9)	(20 204)	5 650
	(20 669)	(18 743)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(4 131)	-
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(24 800)	(18 743)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	30 556	49 299
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 756 \$	30 556 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CARREFOUR MOUSSEAU

BILAN

31 MARS 2026

(non audité)

Page 7

	2026	2025
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	5 756 \$	9 420 \$
Fonds de placement garanti	-	21 136
Débiteurs (note 3)	10 672	8 604
Frais payés d'avance	8 576	8 993
	25 004	48 153
Placement, au coût (note 4)	60 000	60 000
Immobilisations corporelles (note 5)	147 137	149 935
	232 141 \$	258 088 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	28 323 \$	39 802 \$
Apport reporté (note 7)	343	7 417
	28 666	47 219
Actifs nets		
Investis en immobilisation	147 137	149 935
Non affectés	56 338	60 934
	203 475	210 869
	232 141 \$	258 088 \$

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

31 MARS 2026

(non audité)

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif, par l'éducation, d'offrir aux personnes et aux familles vulnérables de Longueuil des services, activités et actions axés sur la prévention sociale et le développement global. Il est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les autres revenus sont constatés lorsque la vente ou la prestation des services est réalisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à leur juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires et de la subvention à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances à payer.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-valeur déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-valeur n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtiment	5 %
Mobilier de bureau	30 %
Matériel informatique	55 %
Équipement de bureau	30 %
Équipements de cuisine	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

CARREFOUR MOUSSEAU
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

(non audité)

Page 10

3. Débiteurs

	2026	2025
Taxes de ventes à recevoir	555 \$	1 332 \$
Intérêts courus	10 117	7 272
	10 672 \$	8 604 \$

4. Placement, au coût

	2026	2025
Certificat de placement garanti, taux d'intérêt fixe de 4 %, venant à échéance le 31 mai 2027.	60 000 \$	60 000 \$

5. Immobilisations corporelles

	2026		2025	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	42 000 \$	- \$	42 000 \$	42 000 \$
Bâtiment	217 089	119 951	97 138	102 251
Mobilier de bureau	13 820	13 468	352	503
Matériel informatique	12 153	11 965	188	419
Équipement de bureau	20 065	19 586	479	684
Équipements de cuisine	12 102	5 122	6 980	4 078
	317 229 \$	170 092 \$	147 137 \$	149 935 \$

6. Crédoeurs

	2026	2025
Comptes à payer et frais courus	5 684 \$	5 704 \$
Retenues à la source	10 867	8 926
Carte de crédit	-	510
Salaires et vacances à payer	11 772	24 662
	28 323 \$	39 802 \$

CARREFOUR MOUSSEAU
NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

(non audité)

Page 11

7. Apport reporté

	2026	2025
JA de Sève	343 \$	7 417 \$

	2026	2025
Solde au début	7 417 \$	- \$
Reçu au cours de l'exercice	-	9 500
	7 417	9 500
Constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(7 074)	(2 083)
Solde à la fin	343 \$	7 417 \$

8. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2026 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs. Le conseil d'administration est d'avis que ce risque est très faible.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe.

CARREFOUR MOUSSEAU

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2026

(non audité)

Page 12

9. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2026	2025
Débiteurs	(2 068) \$	1 218 \$
Frais payés d'avance	417	(8 993)
Créditeurs	(11 479)	6 008
Apport reporté	(7 074)	7 417
	(20 204) \$	5 650 \$

CARREFOUR MOUSSEAU**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2026**

(non audité)

Page 13

	2026	2025
Annexe A		
Subventions		
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-centre (Mission Globale)	186 284 \$	177 925 \$
Centre intégré de santé et de services sociaux Pierre- Boucher (Je tisse des liens gagnants)	72 674	71 110
Ministère de la famille et des Aînés	51 450	51 450
Programme d'action communautaire pour les enfants	44 001	44 001
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie (Programme de sécurité alimentaire)	29 137	32 511
Direction de la santé publique de la Montérégie	18 138	17 572
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-centre (Réalisation d'activités)	-	8 000
Ville de Longueuil	-	1 000
	401 684 \$	403 569 \$

Annexe B**Autres produits**

Location	29 532 \$	28 128 \$
Autofinancement	27 560	24 597
Subvention salariales	26 668	23 578
Dons	25 917	19 286
Revenus de placement	6 698	2 877
	116 375 \$	98 466 \$